



1557, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. : (514) 527-8895
general@scfp687.ca

Le vendredi 4 octobre 2024

Déménagement au 4545 Frontenac - La pression que vous n'avez pas à supporter à la place de votre employeur

Nous avons été mis au courant de certaines situations qui se passeraient présentement au 4545 Frontenac et nous croyons important de faire cette mise au point.

Si vous faites partie des employés qui sont dédiés à préparer le déménagement et l'installation des équipements, nous vous remercions infiniment pour le travail que vous êtes en train d'accomplir et nous espérons que vos gestionnaires ou les gens de la direction vous ont exprimé les mêmes remerciements.

Cela étant dit, vous n'avez aucune pression à assumer à la place de vos gestionnaires. Ce sont eux qui doivent être imputables de leurs mandats. Sachez que vous n'obtiendrez pas de bonus ni de médaille pour de l'épuisement au travail.

Nous demandons donc à tous les employés, qui œuvrent à faire en sorte que tout fonctionne lorsque nous serons déménagés, à effectuer leur travail normalement, même si cela ferait en sorte que les délais imposés par la haute direction soient encore une fois repoussés. Mieux vaut bien faire les choses et que tout soit parfait que de se dépêcher et qu'il y ait des ratés lors des premières semaines après le déménagement.

Pour ceux et celles qui ne subissent pas de pression, c'est le manque de planification et une désorganisation de ce grand projet qui crée un désarroi. Nous avons eu vent que des formations données par des entreprises externes, qui sont très coûteuses, auraient été planifiées alors que les équipements ne sont pas encore fonctionnels...

Vous n'avez pas à compenser le fait que la haute direction n'a pas voulu se doter d'un nombre suffisant de ressources humaines et matérielles afin que ce projet soit bien planifié, coordonné et livré dans des délais raisonnables. Ce n'est pas la faute du peu de personnes sur le plancher qui se démènent sur ce projet pour tenter de livrer un mandat irréaliste.

Aussi, nous vous demandons de respecter le travail de tous et chacun et de ne pas tenter d'effectuer le travail d'un collègue en pensant que vous pourrez avancer plus vite le vôtre. Ça ne fait que ralentir le processus et force vos collègues à reprendre le travail correctement que vous auriez fait, même lorsque c'est fait avec la meilleure volonté du monde.

On sait que le défi est important, mais ce que vous ne pourrez terminer le jour même, pourra être fait le lendemain et votre santé est plus importante que des dates butoirs imposées par l'employeur.

Votre Syndicat